

Septembre 2013



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMITE FINANCIER

Cent cinquante et unième session

Rome, 11-15 novembre 2013

Situation financière de l'Organisation au 30 juin 2013

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Aiman Hija

Directeur de la Division des finances et Trésorier

Tél.: +39 06 570 54676

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mi533f

RÉSUMÉ

Le présent rapport sur la situation financière de l'Organisation récapitule les résultats non vérifiés de la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2013. Les principaux éléments pris en compte sont les suivants:

- **Situation de trésorerie au titre du Programme ordinaire.** Au 30 juin 2013, le solde des liquidités, des quasi-liquidités et des placements à court terme du Programme ordinaire a augmenté pour s'établir à 176,4 millions d'USD (61,4 millions d'USD au 31 décembre 2011). Cette augmentation est due au fait que les liquidités au 31 décembre 2011 étaient particulièrement basses en raison de l'absence d'un règlement de l'un des principaux bailleurs de fonds. Au 30 juin 2013, 53 pour cent des contributions mises en recouvrement en 2013 avaient été perçues par l'Organisation.
- **Obligations liées au personnel.** Au 30 juin 2013, les obligations contractées au titre des quatre plans en faveur du personnel étaient au total de 1 270,9 millions d'USD, dont 861,8 millions d'USD non provisionnés (786,5 millions pour l'Assurance maladie après cessation de service et 75,3 millions d'USD pour le Fonds des indemnités de départ). Le sous-financement des obligations contractées au titre de l'Assurance maladie après cessation de service (AMACS) continue de contribuer lourdement au déficit structurel du Fonds général. D'après l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2012, le financement intégral de ces plans nécessiterait un montant de 26,8 millions d'USD par an pendant 30 ans pour l'Assurance maladie après cessation de service et un montant de 6,5 millions d'USD par an pendant 15 ans pour le Fonds des indemnités de départ.
- **Placements disponibles à la vente.** La valeur des placements disponibles à la vente au 30 juin 2013 était de 384,8 millions d'USD (326,9 millions d'USD au 31 décembre 2011). L'augmentation observée depuis le 31 décembre 2011 s'explique pour partie par un redressement de la valeur de réalisation et pour partie par un financement supplémentaire de 11,6 millions d'USD approuvé par la Conférence. L'instabilité des marchés continue de préoccuper l'Organisation, qui suit de très près l'évolution de la situation.
- **Fonds de roulement et compte de réserve spécial** À sa cent quarante-huitième session, en mars 2013, le Comité financier a demandé qu'il soit procédé à un examen détaillé du réapprovisionnement du Fonds de roulement et du Compte de réserve spécial. Le présent document donne le dernier état en date de ces fonds et rappelle les précédents examens par les Organes directeurs en l'espèce.

Le Fonds de roulement est actuellement de 25,7 millions d'USD, ce qui n'est plus suffisant pour couvrir un mois normal de sorties de trésorerie. La situation de trésorerie de l'Organisation restant à la merci de retards dans le versement des contributions, il est recommandé que ce solde soit porté à un niveau suffisant pour couvrir l'équivalent de deux mois normaux de sorties de trésorerie (environ 90,0 millions d'USD).

Le solde au 30 juin 2013 du Compte de réserve spécial était de 19,1 millions d'USD, soit un niveau inférieur de 31,2 millions d'USD à celui spécifié dans la résolution 13/81 de la Conférence, qui indiquait que ce solde devait être maintenu à 5 pour cent du budget opérationnel effectif de l'Organisation. Le budget pour 2014-2015 s'élevant à 1 005,6 millions d'USD, le solde du Compte de réserve spécial devrait donc être de 50,3 millions d'USD.

- **Déficit du Fonds général et des fonds apparentés.** Le déficit du Fonds général a augmenté, passant de 641,3 millions d'USD au 31 décembre 2011 à 716,6 millions d'USD au 30 juin 2016. Cette augmentation résulte de la constatation comptable de l'ensemble des pertes actuarielles sur les obligations liées au personnel au 31 décembre 2012, partiellement compensée par l'inscription dans les comptes, pour 2013, d'une année entière de contributions des Membres contre six mois de dépenses. Au 31 décembre 2013, le déficit devrait atteindre approximativement 948,0 millions d'USD.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité financier est invité à noter que la situation de trésorerie de l'Organisation au 30 juin 2013 s'est améliorée par rapport à celle arrêtée au 31 décembre 2011, soutenue par la cadence de versement des contributions des Membres. Malgré cela, la situation de trésorerie de l'Organisation demeure extrêmement sensible à d'éventuels retards dans le recouvrement des contributions ordinaires, d'autant que le faible niveau du fonds de roulement vient aggraver tout ralentissement dans les rentrées de liquidités.
- Le Comité financier est invité en outre à examiner les recommandations de reconstitution du Fonds de roulement et du Compte de réserve spécial, qui nécessiteraient l'ajout de 64,3 millions d'USD et 31,2 millions d'USD respectivement, afin d'apporter à l'Organisation la stabilité financière nécessaire dans l'exécution de son programme de travail.
- Le Comité financier est également invité à prendre note du fait que, comme le mentionnait le rapport de sa cent quarante-troisième session¹, le creusement du déficit de l'Organisation, qui est passé de 641,3 millions d'USD au 31 décembre 2011 à 716,6 millions d'USD au 30 juin 2013, s'explique par le changement de convention comptable opéré par l'Organisation à la fin de l'année 2012 et qui conduit celle-ci à comptabiliser dans leur intégralité les pertes actuarielles sur les obligations de prestations contractées au titre des plans en faveur du personnel.

Projet d'avis

- **Le Comité financier a noté que la situation de trésorerie de l'Organisation au 30 juin 2013 s'était améliorée par rapport à celle arrêtée au 31 décembre 2011, mais que la santé financière de l'Organisation demeurerait tributaire du respect du calendrier de versement des contributions mises en recouvrement pour 2013. Le Comité a exhorté tous les États Membres à s'acquitter intégralement et ponctuellement de leurs contributions au Programme ordinaire, afin que la FAO puisse disposer des liquidités nécessaires à l'exécution de son programme de travail.**
- **Le Comité financier a pris note du fait que le Fonds de roulement et le Compte de réserve spécial étaient tous deux à un niveau inférieur au niveau optimal pour assurer la stabilité financière de l'Organisation, et ont approuvé les sommes complémentaires respectivement nécessaires pour reconstituer ces réserves.**
- **Le Comité financier a pris note de l'augmentation considérable du déficit du Fonds général, qui résulte de la comptabilisation intégrale des obligations contractées au titre des plans en faveur du personnel, et a reconnu qu'il fallait trouver une source de financement ou toute autre solution pour atténuer le risque financier que ce déficit faisait courir à l'Organisation.**

¹ CL 146/3, paragraphe 8, alinéa d.

Introduction et sommaire

1. Le présent rapport sur la situation financière de l'Organisation récapitule les résultats non vérifiés pour la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2013. Il est structuré comme suit:

- **Résultats financiers de la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2013:**
 - i) **État des actifs, des passifs, des réserves et du solde des fonds** au 30 juin 2013, présenté par sources de financement, et rappel des soldes au 31 décembre 2011 aux fins de comparaison - Tableau 1.
 - ii) **État des recettes et dépenses et variations des réserves et des soldes des fonds** pour la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2013, présenté par sources de financement, et rappel des soldes de la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2011 aux fins de comparaison - Tableau 2.
- **Observations succinctes sur les résultats financiers de la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2013**
- **Prévision de trésorerie pour 2013, jusqu'au 31 décembre**

Tableau 1

ÉTAT DES ACTIFS, DES PASSIFS, DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDs
Au 30 juin 2013
(en milliers d'USD)

	Fonds		NON VÉRIFIÉS	VÉRIFIÉS
	Fonds général fonds apparents	Fonds fiduciaires et PNUD	30 juin 2013	31 décembre 2011
ACTIFS				
Liquidités et quasi-liquidités	176 391	471 254	647 645	568 490
Placements détenus à des fins de transaction	-	382 428	382 428	367 168
Contributions à recevoir des Membres et du PNUD	264 386	8 255	272 642	117 668
À déduire: Provision pour retard des contributions	(12 967)	(7 930)	(20 897)	(18 919)
Sommes à recevoir	50 755	-	50 755	51 101
Placements disponibles à la vente	384 835	-	384 835	326 873
TOTAL DES ACTIFS	863 401	854 007	1 717 408	1 412 381
PASSIFS				
Contributions reçues à l'avance	37	725 735	725 771	723 483
Dépenses non réglées	42 944	96 676	139 620	196 171
Comptes fournisseurs	65 021	-	65 021	39 069
Recettes constatées d'avance	105 809	-	105 809	73 440
Plans en faveur du personnel	1 270 857	-	1 270 857	906 060
TOTAL DES PASSIFS	1 484 667	822 411	2 307 078	1 938 223
RÉSERVES ET SOLDES DES FONDs				
Fonds de roulement	25 745	-	25 745	25 654
Compte de réserve spécial	19 094	-	19 094	20 043
Compte des dépenses d'équipement	11 723	-	11 723	14 474
Compte des dépenses de sécurité	12 029	-	12 029	4 646
Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement	-	31 596	31 596	43 329
Plus-values / (Moins-values) latentes sur les placements	26 784	-	26 784	7 288
Soldes des fonds (déficit) en fin de période	(716 641)	-	(716 641)	(641 276)
TOTAL DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDs	(621 266)	31 596	(589 671)	(525 841)
TOTAL DES PASSIFS, DES RÉSERVES ET DES SOLDES	863 401	854 007	1 717 408	1 412 381

Tableau 2

ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES ET VARIATIONS DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS				
Période de 18 mois arrêtée le 30 juin 2013				
	(en milliers d'USD)		NON VÉRIFIÉS	
	Fonds		Total	
	Fonds général et fonds apparentés	Fonds fiduciaires et PNUD	30 juin 2013	30 June 2011
RECETTES:				
Contributions des Membres	995 189	-	995 189	1 004 339
Contributions volontaires	73 367	949 920	1 023 287	1 234 313
Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations	412	3 526	3 938	12 310
Activités financées conjointement	27 542	-	27 542	26 971
Recettes accessoires	12 620	758	13 378	10 099
Produit des placements disponibles à la vente	26 993		26 993	36 223
Autres recettes accessoires nettes	15 862	-	15 862	12 463
(Pertes) / Gains de change	(6 457)	-	(6 457)	(11 365)
TOTAL DES RECETTES	1 145 528	954 204	2 099 732	2 325 353
DÉPENSES:				
Programme ordinaire	802 584	-	802 584	762 506
Projets	-	953 446	953 446	1 161 973
TOTAL DES DÉPENSES	802 584	953 446	1 756 030	1 924 479
EXCÉDENTS DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	342 944	758	343 702	400 874
(Pertes) / Gains actuariel(els)	(14 537)	-	(14 537)	(29 466)
Coût financier des obligations liées au personnel	(70 329)	-	(70 329)	(86 812)
Provision pour contributions à recevoir et autres actifs	(1 376)	-	(1 376)	783
Recettes constatées d'avance	(32 369)	-	(32 369)	(46 859)
Variation nette du compte des dépenses d'équipement	2 752	-	2 752	(9 803)
Variation nette du compte des dépenses de sécurité	(7 383)	-	(7 383)	(9 289)
EXCÉDENT / (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	219 702	758	220 461	219 427
Virement d'intérêts sur les comptes de donateurs	-	(758)	(758)	(1 794)
Virements nets des / (aux) réserves				
Fonds de roulement	-	-	-	
Compte de réserve spécial	950	-	950	(14)
Incidence du changement de convention comptable:				
Obligations liées au personnel	(296 017)		(296 017)	-
Solde des fonds en début d'exercice (tel que publié précédemment)	(641 276)	-	(641 274)	(558 992)
SOLDE DES FONDS EN FIN D'EXERCICE	(716 641)	-	(716 638)	(341 373)

Observations succinctes sur les résultats financiers préliminaires de la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2013

Situation de trésorerie et contributions non acquittées

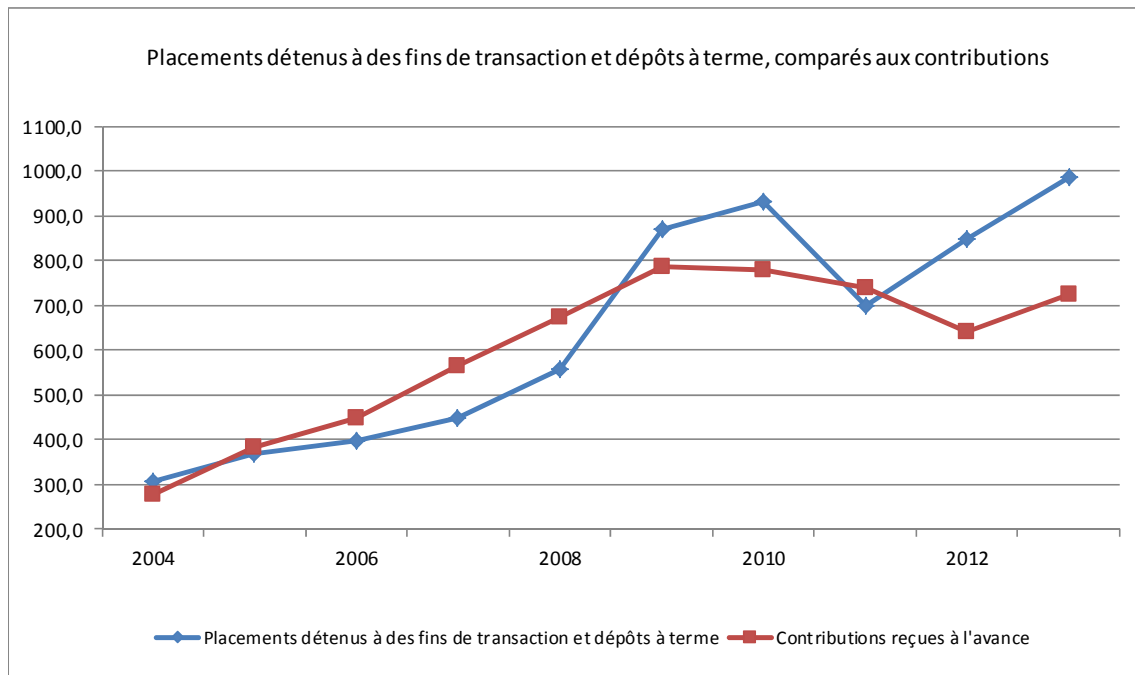
2. La trésorerie de l'Organisation (Fonds général), constituées des liquidités et quasi-liquidités, se montait à 176,4 millions d'USD au 30 juin 2013 (61,4 millions d'USD au 31 décembre 2011). Cette augmentation résulte des décalages dans le paiement des contributions des Membres. En effet, la situation de trésorerie au 31 décembre 2011 était très dégradée du fait du retard de paiement de la contribution 2011 de l'un des principaux bailleurs de fonds de l'Organisation. Au 30 juin 2013, le rythme de recouvrement des contributions des Membres est conforme aux attentes et aux prescriptions.

Placements détenus à des fins de transaction

3. La valeur des placements détenus à des fins de transaction au 30 juin 2013 était de 382,4 millions d'USD. Avec les dépôts à terme (603,2 millions d'USD), présentés dans les liquidités et quasi-liquidités, ces placements représentaient essentiellement les soldes non dépensés de fonds fiduciaires, détenus en attente de décaissement pour l'exécution des projets. Au 31 décembre 2011, les dépôts à terme et les placements détenus à des fins de transaction s'élevaient à 698,9 millions d'USD. L'augmentation de 286,7 millions d'USD de ces deux postes combinés sur les 18 mois écoulés depuis le 31 décembre 2011 s'explique par le fait qu'une plus grande part des liquidités ont été placées sous forme de dépôts à terme au lieu d'être simplement déposées en banque.

4. La gestion prudente de la FAO, visant un risque faible, et la conjoncture de 2013, dans laquelle les taux d'intérêt sont restés proches de zéro, ont maintenu le rendement des placements détenus à des fins de transaction au niveau annuel très bas de 0,083 pour cent. Ce chiffre demeure cependant supérieur au rendement de référence, qui était de 0,037 pour cent. En 2012, le rendement global avait été de 0,27 pour cent, pour un rendement de référence de 0,05 pour cent.

5. Le tableau 3 retrace l'évolution du solde des placements détenus à des fins de transaction et des dépôts à terme correspondant aux fonds fiduciaires et montre comment elle se situe par rapport aux contributions reçues à l'avance, à la fin de chaque année sur la période allant de l'année 2004 au 30 juin 2013.

Tableau 3

Placements disponibles à la vente

6. Les portefeuilles de placements disponibles à la vente représentent la part des placements mise en réserve pour financer les plans en faveur du personnel. Leur valeur a augmenté, de 326,9 millions d'USD au 31 décembre 2011 à 384,8 millions d'USD au 30 juin 2013. Cette hausse tient à plusieurs facteurs:

- 11,6 millions d'USD supplémentaires ont été injectés dans le portefeuille, ce qui correspond à la part (approuvée par la Conférence) des contributions perçues destinée à financer les engagements au titre de l'Assurance maladie après cessation de service (AMACS);
- sur la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2013, le portefeuille de placements disponibles à la vente a généré un produit net de 46,3 millions d'USD. Ce produit s'explique globalement par des conditions de marché favorables; il comprend 11,9 millions d'USD d'intérêts perçus, 19,0 millions d'USD de plus-values latentes nettes et 18,0 millions d'USD de plus-values réalisées nettes, desquels il faut déduire 2,6 millions d'USD de frais de gestion versés aux gestionnaires des portefeuilles de l'Organisation.

Plans en faveur du personnel

7. La FAO a mis en place quatre plans destinés à fournir des prestations au personnel après la cessation de service ou en cas de maladie ou d'accident du travail. Ces plans sont les suivants:

- Assurance-maladie après cessation de service (AMACS)
- Régime des indemnités pour cessation de service (RICS)
- Fonds de réserve du plan d'indemnisation du personnel (FRPI)
- Fonds des indemnités de départ (FID)

8. Les résultats de la dernière évaluation actuarielle en date, au 31 décembre 2012, et les besoins et préoccupations en matière de financement qui en découlent ont été exposés en détail dans le document intitulé «Évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel pour 2012» (FC 148/5), présenté au Comité financier à sa cent quarante-huitième session.

9. Le total des obligations contractées au titre de ces plans au 30 juin 2013 représente 1 270,9 millions d'USD, une hausse de 118,8 millions d'USD par rapport au solde de 1 152,1 millions d'USD, en décembre 2011.

10. Sur la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2013, l'Organisation a comptabilisé, pour l'ensemble des plans, un coût des services actuels au titre des prestations (compris dans les dépenses du Programme ordinaire) de 59,3 millions d'USD et des frais financiers de 70,3 millions d'USD. En ce qui concerne l'Assurance-maladie après cessation de service, le Fonds des indemnités de départ et le Fonds de réserve du plan d'indemnisation du personnel, une perte actuarielle d'un montant total de 14,5 millions d'USD a également été comptabilisée en charges avant le changement de convention comptable évoqué plus loin. Il est prévu d'utiliser le produit des placements disponibles à la vente pour couvrir le coût financier résultant de l'accroissement de la valeur actualisée des obligations de dépenses au titre du personnel. Cet engagement n'étant pas totalement financé, on constate un écart de 58,4 millions d'USD environ entre le produit des placements disponibles à la vente et le coût financier.

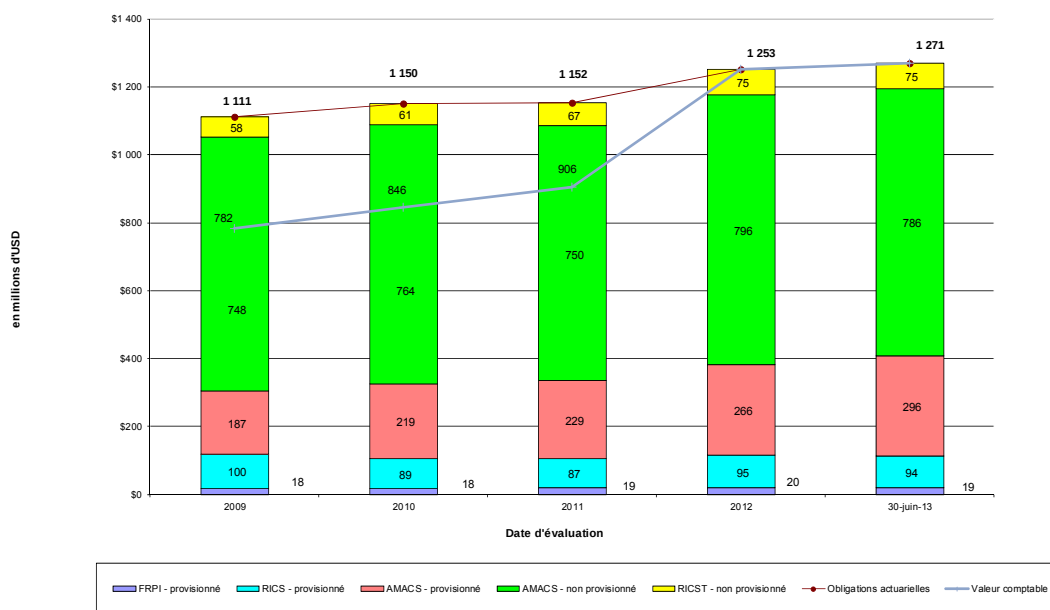
11. Comme le Comité financier en a été précédemment informé, à sa cent quarante-huitième session (mars 2013), l'Organisation a procédé à un changement de convention comptable à la fin de l'année 2012, changement qui visait à comptabiliser dans leur intégralité les pertes actuarielles sur les obligations de prestations contractées au titre des plans en faveur du personnel². S'agissant des trois premiers plans, ce changement s'est traduit par l'imputation directe de 296,0 millions d'USD de pertes actuarielles au 31 décembre 2012 sur les bénéfices non distribués.

12. Au 30 juin 2013, les obligations non financées au titre des plans en faveur du personnel s'élevaient à 861,8 millions d'USD et se répartissaient comme suit: 786,5 millions d'USD pour l'Assurance maladie après cessation de service et 75,3 millions d'USD pour le Fonds des indemnités de départ. Le tableau 4 donne une analyse du montant total des obligations actuarielles, par plan et par état du financement.

² FC 148/3, paragraphe 10.

Tableau 4

Obligations liées au personnel: total par plan et par état du financement pour les 4,5 dernières années



13. À sa cent quarante-huitième session (mars 2013), le Comité financier examiné des propositions, présentées dans le cadre du Programme de travail et budget 2014-2015, qui visaient à améliorer la santé financière de la FAO, sa trésorerie et ses réserves. Le Comité a alors demandé qu'à sa prochaine session ordinaire, il soit procédé à un examen détaillé du réapprovisionnement du Fonds de roulement et du Compte de réserve spécial. Les paragraphes 14 à 18 ci-après rendent compte de la dernière situation en date de ces fonds ainsi que de l'examen préalable par les Organes directeurs des recommandations formulées à ce propos.

Reconstitution du Fonds de roulement

14. Le niveau du Fonds de roulement autorisé a été fixé en 1991, afin de protéger l'exécution du programme de travail associé au Programme ordinaire de l'Organisation dans les périodes de difficultés de trésorerie. L'existence de ce fonds, auquel s'ajoute le solde éventuellement disponible du Compte de réserve spécial, a permis à l'Organisation de ne recourir à l'emprunt externe pour financer les déficits de liquidités qu'en tout dernier ressort. Au moment où cette réserve a été constituée, le niveau du Fonds de roulement représentait approximativement un mois de sorties de trésorerie du Programme ordinaire.

15. Néanmoins, dans les années précédentes, le niveau de ces réserves a été insuffisant pour éviter le recours à l'emprunt externe; en outre, le solde actuel de 25,7 millions d'USD ne correspond plus à un mois de fonctionnement du Programme ordinaire. Le Comité financier a été précédemment informé que, pour couvrir les besoins de trésorerie dus aux retards répétés dans le versement des contributions des Membres, le Fonds de roulement devait être augmenté d'un montant équivalent à deux mois de sorties de trésorerie du Programme ordinaire (actuellement 90 millions d'USD).

16. Des résolutions récemment votées par la Conférence, notamment à sa trente-huitième session, en 2013, ont renvoyé aux exercices biennaux à venir la reconstitution du Fonds de roulement.

Reconstitution du Compte de réserve spécial

17. La Résolution 13/81 de la Conférence stipule que le Compte de réserve spécial doit être maintenu à un niveau correspondant à 5 pour cent du budget opérationnel effectif de l'Organisation. Le budget pour 2014-2015 s'élevant à 1 005,6 millions d'USD, le solde du Compte de réserve spécial devrait donc être de 50,3 millions d'USD. Or il n'était que de 19,1 millions d'USD au 30 juin 2013, ce qui signifie qu'un réapprovisionnement de 31,2 millions d'USD serait nécessaire pour remonter le Compte de réserve spécial à son niveau approuvé.

18. En 2009, la Conférence a rappelé qu'après l'approbation des propositions présentées par le Directeur général au Comité financier et au Conseil, un prélèvement avait été opéré sur le Compte de réserve spécial en 2006, à hauteur de 6,4 millions d'USD, afin de financer une partie de l'augmentation, imprévue et non inscrite au budget, des traitements des agents des services généraux en poste au Siège, étant entendu que le Compte de réserve spécial serait réapprovisionné d'un même montant. Des résolutions récentes de la Conférence, y compris à sa trente-huitième session, en 2013, ont renvoyé ce réapprovisionnement aux exercices biennaux à venir.

Solde du Fonds général et des fonds apparentés

19. Le déficit du Fonds général s'est creusé de 75,4 millions d'USD, passant de 641,3 millions d'USD au 31 décembre 2011 à 716,6 millions d'USD au 30 juin 2013. Cette augmentation du déficit résulte de la constatation comptable, pour 296,0 millions d'USD, de l'ensemble des obligations contractées au titre des plans en faveur du personnel au 31 décembre 2013, partiellement compensée par l'inscription dans les comptes des recettes correspondant à une année entière (2013) de contributions des Membres contre six mois de dépenses enregistrées au 30 juin 2013. D'après les prévisions, au 31 décembre 2013, le déficit devrait se monter à 948 millions d'USD.

Programme de coopération technique: dépenses et recettes constatées d'avance

20. Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, les dépenses au titre du Programme de coopération technique (PCT) imputées sur les crédits ouverts pour 2012-2013 ont été de 25,5 millions d'USD, tandis que celles imputées sur l'ouverture de crédits 2010-2011 s'élevaient à 47,5 millions d'USD. La dépense mensuelle moyenne du PCT est restée stable durant la période, à 4,1 millions d'USD au 30 juin 2013, contre 4,0 millions d'USD en moyenne sur l'exercice biennal 2010-2011. En revanche, elle a augmenté par rapport à celle enregistrée en moyenne durant la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2011, à savoir 3,3 millions d'USD. Au 30 juin 2013, le total des recettes constatées d'avance au titre du PCT (c'est-à-dire les crédits disponibles) s'élevaient à 102,6 millions d'USD au total.

21. On trouvera au tableau 5 ci-après un récapitulatif des dépenses mensuelles moyennes du PCT, toutes périodes de dotation confondues.

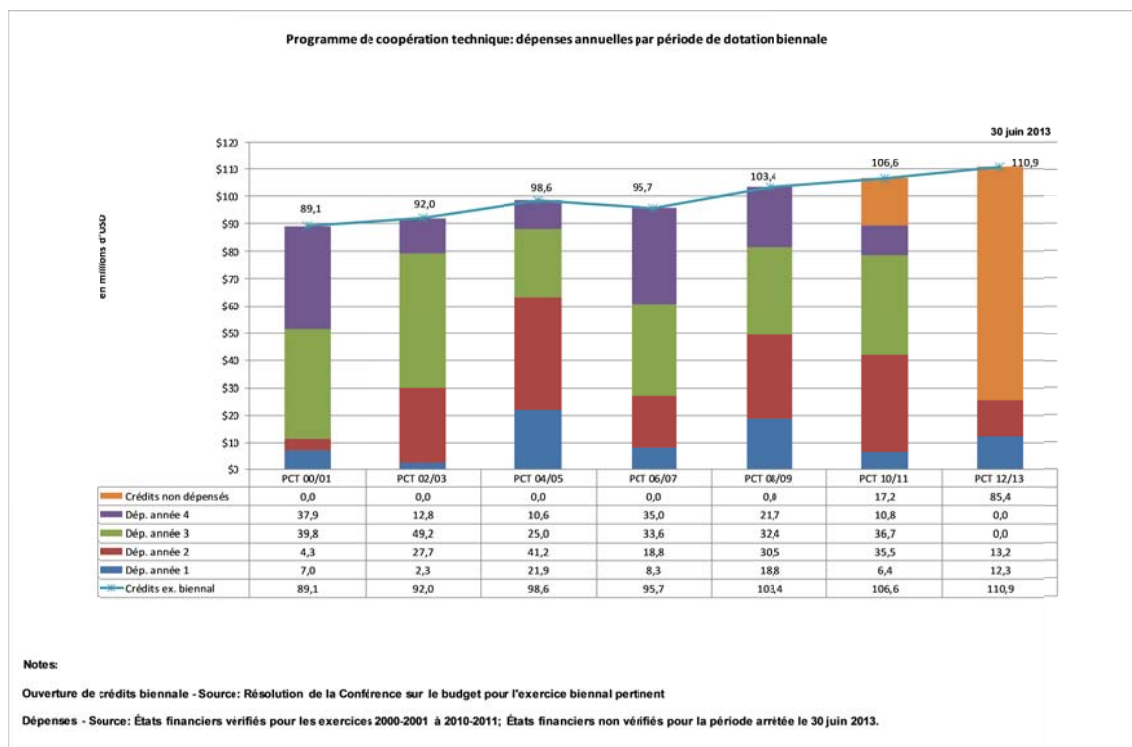
Tableau 5

Dépenses mensuelles moyennes	Dépenses mensuelles moyennes du PCT					
	Période					
	30-juin-13 18 mois	2010-2011 24 mois	30-juin-11 18 mois	2008-2009 24 mois	2006-2007 24 mois	2004-2005 24 mois
	4,1	4,0	3,3	4,9	2,5	5,2

22. Le tableau 6 présente les dépenses du PCT (y compris les charges à payer) pour toutes les périodes de dotation, ainsi que les crédits disponibles (recettes constatées d'avance) au titre du PCT pour chaque exercice, du 1^{er} janvier 2004 au 30 juin 2013. Les dépenses imputées sur l'ouverture de crédits 2012-2013 représentent 23,0 pour cent des crédits disponibles. Le solde pourra être dépensé jusqu'au 31 décembre 2015, en plus des nouveaux crédits qui seront ouverts pour chaque année civile. La part des dépenses effectuées sur l'exercice biennal 2012-2013 jusqu'au 30 juin 2013 et imputées sur

le solde reporté des crédits ouverts pour 2010-2011 représente 73,4 pour cent, ce qui est conforme aux prévisions d'utilisation totale de ces crédits d'ici à la fin de l'exercice 2012-2013.

Tableau 6



Plan d'action immédiate: recettes constatées d'avance

23. Au 31 décembre 2011, comme la résolution 5/2011 de la Conférence l'y autorisait, l'Organisation a reporté le solde non dépensé (8,7 millions d'USD) des crédits 2010-2011 pour la mise en œuvre intégrale du PAI, et notamment les coûts de l'investissement ponctuel afférent au PAI devant être engagés pendant l'exercice budgétaire 2012-2013. Sur ce montant, 0,5 million d'USD correspond aux investissements ponctuels du PAI prévus en 2010-2011 mais différés, les 8,2 millions d'USD restants compensant les dépenses d'investissement afférentes au PAI sur 2012-2013 et contribuant aux gains d'efficacité et aux économies ponctuelles supplémentaires autorisés par la Conférence de juillet 2011.

Pertes de change

24. Au cours de la période qui a pris fin le 30 juin 2013, l'Organisation a enregistré une perte de change nette de 6,5 millions d'USD, dont la majeure partie est imputable à la portion des contributions des Membres versées en euros³. Les différences de change effectivement enregistrées par l'Organisation sur des mouvements de fonds ont représenté une perte de 1,0 million sur la période considérée. Seule cette perte a été imputée sur le Compte de réserve spécial, conformément à la décision prise par les Membres, à la cent trente-cinquième session du Comité financier (FC 135/2), de cesser d'imputer sur ce compte les écarts purement comptables liés à la conversion des EUR en USD.

³ Les écarts de change sont constatés au moment où les contributions sont perçues et au moment de la conversion du solde non acquitté des contributions, en fin d'exercice.

Prévision de trésorerie pour 2013 (Programme ordinaire)

25. Le tableau 7 ci-après présente la position de trésorerie consolidée à court terme (liquidités et quasi-liquidités) du Programme ordinaire de l'Organisation, établie en fin de mois, position effective du 1^{er} janvier au 30 juin 2013 et prévisionnelle jusqu'au 31 décembre 2013. Tous les montants sont exprimés en millions d'USD. La position de trésorerie au 31 décembre 2012 (105,0 millions d'USD) est meilleure que les années précédentes, en raison d'une augmentation notable du montant de contributions et d'arriérés versés sur les derniers mois de 2012. Les principaux faits à noter, et les hypothèses sur lesquelles s'appuient les prévisions pour 2013, sont les suivants:

- Au 30 juin 2013, 53 pour cent des contributions au titre de 2013 avaient été acquittées, soit un taux de recouvrement plus élevé que l'an dernier à la même période (45 pour cent).
- La majorité des principaux bailleurs de fonds ont versé leurs contributions de l'année selon le même calendrier que celui observé l'année précédente. L'augmentation du taux de recouvrement par rapport à l'année précédente est due au fait que plusieurs autres pays ont versé leurs contributions plus tôt en 2013 qu'ils ne l'avaient fait en 2012.

26. Compte tenu des calendriers de paiement passés et du niveau de liquidités du Programme ordinaire au 30 juin 2013, la trésorerie de l'Organisation devrait être suffisante pour faire face aux besoins opérationnels jusqu'à la fin de 2013. Les prévisions actuelles sont basées sur le calendrier des paiements des plus gros bailleurs de fonds en 2012. Elles sont susceptibles de changer lorsque les Membres auront confirmé les dates de versement prévues. Si le principal bailleur de fonds ne réglait pas ses contributions comme prévu d'ici à fin 2013, la situation de trésorerie de l'Organisation pourrait être compromise dans les derniers mois de l'année. La réalisation des prévisions figurant au tableau 7 ci-après sera donc fonction de la date à laquelle seront versées les plus grosses quotes-parts dues pour 2013.

Tableau 7

